

19 décembre 2022

Charles Tingley et Mark Katz discutent des modifications majeures devant être apportées à la *Loi sur Investissement Canada*

Nos associés Charles Tingley et Mark Katz font part de leur point de vue au sujet de la récente initiative du gouvernement du Canada visant à moderniser la *Loi sur investissement Canada* (la « LIC ») dans le cadre d'entrevues réalisées par les publications *The Hill Times*, *The Globe and Mail*, *Global Competition Review* (« GCR ») et *The Logic*.

« Ce que le gouvernement a annoncé s'inscrit dans la lignée des énoncés de politique récents sur les minéraux critiques, les chaînes d'approvisionnement et les technologies essentielles pour une économie moderne », indique Charles dans *The Globe and Mail*. « Le principal changement concret réside dans l'obligation imposée aux sociétés de faire approuver certaines opérations avant leur clôture ».

Comme Charles le souligne dans l'article publié par *The Logic*, « le nombre d'investissements actuellement soumis à l'exigence de dépôt et d'examen préalable à la clôture est relativement faible ». Par conséquent, la nouvelle exigence d'avis relatif à la sécurité nationale constitue un « changement important ».

Dans son entretien avec GCR, Mark signale également que l'utilisation par le gouvernement de la LIC afin de promouvoir la « sécurité de l'économie » au Canada et d'« atténuer les menaces à la sécurité économique découlant de l'investissement étranger » illustre « de quelle façon le mécanisme d'examen relatif à la sécurité nationale, dont l'approche ciblait jusqu'alors des préoccupations classiques, telles que l'espionnage et la protection des technologies militaires, a évolué de façon à englober le concept beaucoup plus large de la sécurité économique ».

À propos de la nouvelle politique sur les minéraux critiques adoptée par le gouvernement, Mark a déclaré à *The Hill Times* que la nécessité d'adopter une telle politique faisait l'objet de discussions depuis longtemps, mais que les efforts en ce sens ne se sont concrétisés que « dans la dernière année », alors que des gouvernements alliés ont incité le Canada à s'attaquer aux questions ayant trait au contrôle étranger des ressources essentielles.

Pour en savoir davantage sur les modifications qui seront apportées à la LIC, veuillez consulter les derniers bulletins rédigés par le groupe Concurrence :

[Le Canada resserre l'examen relatif à la sécurité nationale des investissements étrangers](#)

[Government Report Indicates Robust Foreign Investment Review in Canada](#)

[Canadian Government Consults on Far-Reaching Changes to Canada's Competition Law](#)

[Le Canada met un frein aux investissements des sociétés d'État étrangères dans les minéraux critiques](#)